



A tous les Adjoints Administratifs

Souvenez-vous que dans une CAP de début d'année, l'administration disait qu'il n'y aurait pas de liste d'aptitude pour l'accès des Adjoints administratifs dans le corps des SA, au titre de l'année 2012.

Le SNPA avait fait part de son désaccord et dit qu'une liste d'aptitude devait être établie au titre de 2012.

Depuis, le SNPA est intervenu de nombreuses fois et vient d'obtenir satisfaction.

Une note de service sera prochainement publiée, avec l'espoir que cette liste puisse être étudiée à la CAP du corps des SA du 29 novembre prochain.

Cette liste d'aptitude devrait permettre la nomination d'environ 17 Adjoints dans le corps des SA.

Par ailleurs, le SNPA poursuit sa demande d'organisation d'un concours interne de SA.

Si les tutelles ne semblent pas prêtes à promouvoir rapidement tous les Adjoints dans le corps des SA, le SNPA utilise toutes les possibilités pour permettre aux Adjoints d'accéder à la catégorie B.

L'action du SNPA est concrète.